

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

19/02/2020

Séance ouverte à 18h30

### Présents

#### **Membres à voix consultative :**

Cyril Piquemal, Consul Général de France  
Stéphane Etcheverry, Conseiller consulaire  
Renaud Le Berre, Conseiller consulaire  
Philippe Ogonowski, Conseiller consulaire

#### **Membres de droit :**

Dominique Duthel, Proviseur, Didier Mathieux, Directeur administratif et financier, Fatima Lammaallam, Provisseure adjointe Lycée, Emily Vermersch, Provisseure adjointe Collège, Jean-Christophe Maignan, Directeur de l'école élémentaire, Stéphane Housset, Directeur de l'école maternelle, Elisabeth Guiboud-Ribaud, CPE Lycée

#### **Personnels d'enseignement, d'éducation et de surveillance :**

Jonathan Jurado, Lucie Lacombe, Jean-Marc Moysan, Guy Sabatier, Jeanne-Hélène Fauchoux, Nuria Fors

#### **Personnels administratifs et de service :**

Gloria Merce  
Silvia Dussart

#### **Parents :**

Marino Arroyo, Marta Climent, Sabri Khelif, Catherine Gatignol, Sophie Demigneux, Catherine Garcia Baragan, Jeanne Sabata

#### **Elèves :**

Ruben Fernandez, élève de Collège

#### **Invités :**

Lydia Crespo Directrice Technique des Études espagnoles

### Excusés

Pierre-Olivier Bousquet, conseiller consulaire  
Raphaël Chabat, conseiller consulaire  
Pascal Bourbon, conseiller consulaire  
Anne Louyot, Conseillère de coopération et d'action culturelle  
Alma Chickering, représentante des élèves  
Alejandra Botbol, représentante des élèves  
Max Vilanova, vice-président du CVL

### Approbation du procès-verbal du CE du 12/11/2019

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### Calendrier

(Celui-ci figure dans le dossier distribué en début de CE)

Il est différent d'autres établissements de la péninsule, mais commun avec les établissements de Gava et Bel Air  
M. Duthel explique qu'en exigeant un retour en classe le 7 ou le 8 janvier le lycée s'exposerait à un fort absentéisme des élèves et serait donc contre-productif.

Vacances de février : au milieu entre celles de Noël et de Pâques

Long weekend du 21 au 24 mai car longue période, en particulier pour le primaire, et besoin d'une coupure

Long weekend en juin: le 25 juin car jeudi 24 juin est férié

Intervention de Mme Fauchoux: Le primaire trouve que la période de mai-juin reste trop longue sans réelle coupure et demande s'il serait possible de prendre 2 jours sur les vacances de Pâques.

Le proviseur répond que les vacances de Pâques sont fixes à cause de la semaine sainte. Il ajoute que les nécessités du calendrier des formations continues rendent de toute façon difficile tout changement sur cette période.

1 vote contre, 2 abstentions, le reste vote pour ce calendrier.

### Approbation de l'ordre du jour.

Approbation de l'ordre du jour à l'unanimité.

### La carte des emplois

(pas de document dans le dossier)

1. poste vacant en français: lettres modernes - agrégé (certain car disponibilité de droit)

Le proviseur explique qu'il est difficile de trouver des volontaires pour enseigner sur le niveau 1ère.

Mme Lacombe intervient pour dire que les collègues de français estiment que c'est sur le niveau 3è que le problème se pose et non sur le lycée, où les collègues qui ont accepté de prendre le niveau 1ère avec un nouveau programme vont vouloir garder ces mêmes niveaux l'an prochain. C'est pourquoi les représentants du personnel s'opposent à ce profilage et souhaitent que le poste reste ouvert aux certifiés.

2. poste susceptible d'être vacant en français: lettres classiques - certifié ou agrégé (réintégration très possible)  
La collègue a une bonne partie de son emploi du temps en latin (+ spécialités) donc besoin de conserver "lettres classiques"

3. poste susceptible d'être vacant en français: lettres modernes - certifié ou agrégé (réintégration, dépend de résultats à un concours et de l'académie proposée)

4. poste vacant physique-chimie: (réintégration)

5. poste de philosophie: (candidature pour la Polynésie)

Fermeture d'un poste de résident en primaire: selon le proviseur, fermer un poste de résident ne veut pas dire fermer une classe. La fermeture du poste serait dû à un taux d'encadrement (nombre de titulaires) élevé. Mais il ajoute que la baisse des inscriptions en maternelle n'est sans doute pas juste conjoncturelle.

Mme Fauchoux précise que les projets de type FLSco (Français Langue de Scolarisation) nécessitent un encadrement par du personnel formé.

M. Moysan estime que les suppressions de postes de résidents sont surtout motivés par une volonté d'économie budgétaire de l'AEFE et que ces postes ne sont pas nécessairement redistribués sur le réseau AEFE.

Fermeture soumise au vote: 13 votes contre, 6 votes pour, 1 abstention + soutien des conseillers consulaires contre la fermeture

Les représentants du personnel demandent des ouvertures de postes de résidents en anglais, espagnol, histoire-géographie, un poste de professeur des écoles (spécialisé troubles DYS et FLSCO) et poste de laborantin en contrat local.

Monsieur Duthel annonce que son successeur sera l'actuel proviseur de Louis Le Grand, M. Bastianelli, qui a l'expérience des établissements à l'étranger.

#### **NOUVEL AXE dans le projet de l'établissement (Axe 5)** (document joint au dossier)

Axe 5: Former les citoyens de demain à être des acteurs impliqués et responsables d'une société et d'un monde durable.

M. Duthel remercie Mme Mbobda, MM Magot et Cailleaux, professeurs au LFB, pour tout le travail effectué dans la mise en place de cet axe. Ceci a été fait en collaboration avec le service médical et les CPE du LFB.

Le LFB a pour objectif d'obtenir une double labellisation française et catalane.

L'APE estime que c'est une bonne initiative même s'il manque des points

Le Proviseur précise que c'est un premier document, pas définitif, qu'il est perfectible et qu'il lui paraît important de soutenir cette action. Il propose l'adoption de ce texte/projet avec possibilité de modifier le document au prochain CE en juin. Il sera alors envisageable d'inviter au CE les représentants de cet engagement afin d'en discuter.

Vote: le nouvel axe est approuvé à l'unanimité

#### **VOYAGE escalade (sans nuité)**

Il concernerait 15 élèves de l'AS escalade du 22 au 26 juin 2020 et permettrait une certification d'initiateur à la clef.

Budget: AS 600 euros, l'établissement 1600 euros, reste 270 euros par famille (4050 euros en tout pour les familles)

Le proviseur explique que le coût relativement élevé vient surtout du matériel nécessaire et de l'encadrement par des moniteurs certifiés. Il est aussi rappelé que le FSE et le fond de solidarité peuvent aider les familles.

Vote: 1 abstention, le reste vote pour

#### **Compte financier 2019**

Le compte financier 2019 est présenté par M. Mathieux, directeur administratif et financier du LFB.

##### **1. Les dépenses**

- L'exécution est proche des prévisions. Le taux d'exécution budgétaire est de 93%.
- Les contributions demandées par l'AEFE concernent la participation à la rémunération des résidents à hauteur de 64 %, leurs HSA/HSE, soit au total 3 806 875 €, et la participation financière complémentaire de 7.5 % pour un montant de 1 120 031 €.
- Les dépenses de fonctionnement pédagogique ont beaucoup augmenté pour un total de 911 267 €.
- les dépenses personnel: 7,7 millions d'euros (71% des dépenses d'Excellence Educative)
- la restauration: 1,6 millions d'euros (15 %). L'encadrement des enfants sur le temps de repas a été amélioré par le recours au monitorat beaucoup plus important depuis 2015 ( X 7.5 fois )
- 27 voyages scolaires en 2019: 278 000 euros collectés auprès des familles. M. Duthel signale que c'est un signe de vitalité, mais il faut s'assurer que cela ne se fasse pas au détriment de la réussite des élèves.
- La masse salariale des professeurs en contrat local est en augmentation. Elle représente 7,7 millions d'euros en 2019. Le taux moyen a augmenté de 2% entre 2018 et 2019. M. Duthel signale qu'il y a eu plus de remplacements payés en HSE (heures supplémentaires effectives). M. Sabatier estime que

ces heures devraient être comptabilisées en dehors de la masse salariale des professeurs en contrat local.

- La masse salariale des professeurs résidents. Elle est prise en charge à 64% par l'établissement, ce qui correspond à 3,8 millions d'euros. M. Le Berre signale que le taux de remontée au LFB est nettement plus haut qu'au Lycée français de Madrid (44%). M. Duthel ajoute que le différentiel est au-dessus du million d'euros.
- Il y a moins d'ETP (équivalent temps plein) résident que locaux:
  - 174 ETP locaux
  - 95,5 ETP résidents (en baisse en 2019)
- Les coûts externalisés sont en hausse
  - le LFB a recours à une agence d'intérim pour les remplacements en maternelle et en élémentaire ;
  - le LFB emploie des travailleurs indépendants ou autonomes :
    - une psychologue à mi-temps
    - un informaticien
    - un professeur d'anglais au primaire (principalement en maternelle)<https://aeфе.аge.sneg.fr/15/5/GrandLivreBudgetaire>
  - Le LFB demandera un relèvement du plafond d'emploi une fois que les conseils de classe de 1ère seront passés afin d'avoir une vision plus précise des besoins en terminale en 2020-2021 (notamment dans les différentes spécialités)
  - Face à cette augmentation des dépenses qui peuvent faire monter les frais de scolarité, M. Khelif demande pourquoi l'enveloppe des bourses baisse. M. Le Berre signale que le budget des bourses scolaires a baissé de 30% en 5 ans.
- Dépenses immobilières
  - L'investissement est en baisse par rapport à 2017-2018. On revient à des montants moindres ; (pour mémoire les gros investissements des années 2016 et 2017 : réhabilitation de l'école Munner et année 2018 : pavillon de sécurité)
  - Mme Lacombe demande où en sont les travaux de construction de la terrasse du CDI. M. Mathieux répond qu'après une première phase de mise en place d'une chape de compression, le chantier est dans une deuxième phase. Le projet initial de l'architecte a été modifié afin de mieux coller aux demandes des documentalistes. Le but est de créer un espace de lecture et de travail autonome pour les lycéens afin de libérer de l'espace pour les collégiens, le tout pour un coût de 100 699 euros pour la phase 1 et 68 000 euros pour la phase 2. M. Duthel précise que la surveillance de la terrasse pourrait être effectuée par le personnel du CDI, mais que ce n'est pas définitif. M. Sabatier espère que cela ne sera pas une surcharge de travail pour les surveillants.
  - M. Sabatier demande s'il est prévu d'améliorer l'espace de certains bureaux administratifs qui sont petits. M. Duthel répond qu'une réflexion va être menée afin de rationaliser l'ensemble de l'espace administratif.

## 2. Les recettes

- 78 % des recettes proviennent des droits de scolarité pour un total de 15,3 millions d'euros
- 5% des recettes viennent des subventions de l'AEFE

## 3. Résultat comptable en 2019

- Le fonds de roulement est en baisse à 4,8 millions d'euros (93 jours de fonctionnement).
- Fin 2019, le taux d'impayé par les familles est en hausse (il est à 2%). Le recouvrement des impayés représente un travail très important.

- Le patrimoine du LFB représente 20 millions d'euros (sans compter la valeur des terrains et des murs)

#### 4- Vote du compte financier de 2019

- 3 abstentions, le reste vote pour

#### QUESTIONS DIVERSES

1. Comment s'est passée l'interdiction des téléphones portables dans l'établissement? (interdiction partout pour les collégiens, dans les bâtiments pour les lycéens)
  - M. Duthel estime que l'interdiction des téléphones portables a été relativement bien acceptée, grâce notamment à des discussions au Conseil de Vie Lycéenne. Cependant, cela reste un combat quotidien, comme le confirme Mme Guiboud-Ribaud (CPE). Une enquête auprès des élèves qui porte sur l'usage des réseaux sociaux sera bientôt publiée dans la Newsletter du LFB.
2. La mise en place d'un service d'infirmerie en maternelle (Munner), au moins sur la période méridienne est-elle envisageable?
  - M. Housset signale que les jeunes enfants voient souvent apparaître de nouvelles allergies en maternelle et que du personnel spécialisé ferait du bien.
  - M. Khelif ajoute que c'est une demande forte des parents d'élèves.
  - Les ADSEM ont été formées au secourisme pour faire face à ces problèmes.
3. Problèmes d'espace (salles de classe) au secondaire. La transformation ou le réaménagement des espaces privés des derniers étages en salles de classe, au moins partiellement, ne permettrait-elle pas de résoudre ce problème?
  - M. Duthel dit qu'il y aura deux salles et demie en plus au secondaire en 2020-2021 (espace pris sur l'élémentaire). De plus, le nouveau proviseur a un contrat de travail avec poste logé (probablement pour 5 ans). Enfin, on peut aussi mieux répartir l'espace en faisant des emplois du temps sur 5 jours pour les professeurs.
  - M. Duthel ajoute que si les effectifs des élèves augmentent dans le futur, une réflexion pourrait être menée quant à l'utilisation du 5ème étage.
4. Qu'en est-il de l'organisation des modules pour 2020-2021?
  - La réflexion est en cours. Mme Vermersch dit que c'est un peu tôt pour le faire dans le détail. Mme Crespo pense que l'organisation des modules sera la même qu'en 2019-2020.
5. Ne pourrait-on pas améliorer les conditions de pratique de l'enseignement de l'anglais?
  - M. Duthel dit que cette question sera traitée lors du prochain conseil d'enseignement d'anglais au secondaire.
  - M. Duthel ajoute que les ateliers d'anglais (activité non curriculaire) vont se centrer sur la maternelle. Mme Lacombe s'interroge sur l'emploi d'un travailleur indépendant dans ces classes. M. Housset dit que le professeur d'anglais en maternelle est un intervenant extérieur à répétition, c'est à dire qu'il correspondrait à une prestation externalisée en maternelle car pas dans le curriculum, sous forme d'ateliers mais sur des heures de cours
6. Où en est-on dans la programmation et le financement des travaux du nouveau réfectoire et du nouveau gymnase?
 

M. Mathieux répond

  - Le coût estimé des travaux du réfectoire s'élèvera à 3.25 millions d'euros
  - Le coût estimé des travaux du gymnase s'élèvera à 1,21 millions d'euros
  - Le coût de l'emploi du bureau d'étude s'élève à 423 500 euros en 2020

- L'ensemble des travaux devrait s'étaler de 2021 à 2023
    - travaux du réfectoire: de juillet 2021 à décembre 2022
    - travaux du gymnase: de janvier à décembre 2023
  - Le LFB assumera la totalité du financement des travaux du réfectoire et gymnase
    - M. Khelif demande si cela entraînera des hausses de frais de scolarité.
    - Il est envisagé une augmentation des frais de scolarité de 3% pour le financement de ces travaux
7. Est-ce que l'investissement financier des futurs travaux du réfectoire et du gymnase va peser sur la mise en oeuvre ou non d'autres travaux (salle de chimie A304, toilettes, boulders d'escalade...)?

M. Mathieux répond qu'on peut estimer que:

- 1 million d'euros provenant des recettes servirait à financer une partie des travaux SPSI pendant 3 ans ;
- le reste serait prélevé sur le fond de roulement (93 jours).
- Il restera 200 mille euros par an pour les autres travaux. Il y aura donc nécessairement beaucoup moins d'investissements dans les trois années à venir.

La séance est clôturée à 21h10.

Le président

Le secrétaire



## Déclaration Liminaire au CE du 19/02/2020

Dans le réseau des lycées français de l'étranger, les dernières années ont été marquées par des inquiétudes sur l'avenir du réseau, nourries par les déclarations contradictoires du gouvernement et de la majorité présidentielle, ainsi que par les suppressions massives de postes d'enseignant-es détaché-es. Face aux menaces sur l'existence même de l'Agence et sur le caractère public du réseau, nos autorités de tutelle ont assisté pendant deux ans à la multiplication des actions, grèves, pétitions, etc. engagées par les personnels. Après avoir longtemps tergiversé, et laissé monter l'inquiétude et la tension dans les établissements du réseau, le gouvernement a fini par faire une série d'annonces dont, notamment, la stabilité, mais à la baisse, des crédits publics alloués à l'Agence à partir de 2020-2021, alors même que le président veut doubler le nombre d'élèves du réseau !

On pouvait croire à une période plus calme et sereine pour les lycées français à l'étranger, au moins pour quelques années. C'était sans compter sur le projet de retraites à points du gouvernement et l'application à marche forcée du nouveau baccalauréat, emblématique d'une réforme bâclée et imposée jusqu'à l'absurde par le ministère de l'Éducation nationale !

Dans ce contexte pesant, on demande aux établissements d'organiser seuls la première session des E3C : sur les aspects pédagogiques et organisationnels, pas le moindre cadrage ni du MEN, ni de l'AEFE, ni du service pédagogique, ni des IPR, ni du SCAC. Et si, ici au LFB, cela se déroule finalement de façon correcte, on ne le doit qu'aux efforts et à la conscience professionnelle des enseignant-es et de l'équipe de direction.

C'est tout cela qui, au lycée français de Barcelone, comme en France et dans le monde, a déterminé un très grand nombre de professeur-es à faire grève en décembre et en janvier, et à assumer non seulement de perdre le salaire des jours non travaillés, mais aussi de ne pas faire classe à leurs élèves. Ainsi, après deux années de tensions dans le réseau AEFE, nos établissements cherchent encore la sérénité dans laquelle tous souhaitent et méritent de travailler : le gouvernement français et nos ministères de tutelle en portent, eux seuls, l'entière responsabilité.

Réuni-es ce 19 février 2020, les membres du conseil d'établissement du lycée français de Barcelone déplorent l'insuffisance des moyens budgétaires attribués par l'État à l'AEFE. Ils ne permettent notamment pas de compenser les effets négatifs du plan d'économie lié aux annulations de crédit de 2017 (33M d'euros). Cette insuffisance budgétaire compromet fortement les demandes de création de postes, malgré les besoins avérés. Et ce sont les familles qui sont de plus en plus mises à contribution pour pallier ce désengagement de l'État.

Le désengagement de l'État a des effets délétères:

- il affaiblit le lien entre le système éducatif français et le LFB.
- il menace l'équilibre financier de l'établissement.

Concernant notre établissement, la forte augmentation du nombre d'élèves (une classe par niveau, du primaire à la Terminale), n'a pas été suivie d'une progression similaire du nombre d'enseignant-es. Les heures supplémentaires sont pléthores. Les possibilités de faire des groupes ou demi-groupes disparaissent au profit d'heures en classe entière avec des effectifs de plus en plus importants. La qualité de l'offre pédagogique s'en voit donc amoindrie. Le plafond d'emploi est souvent montré du doigt, mais la solution la plus viable serait des ouvertures de postes de résident-es détaché-es.

Pour ces raisons, nous soumettrons au vote du CE nos propositions d'ouverture de postes de résidents en histoire-géographie, en espagnol et en anglais, ainsi qu'un poste local de laborantin en sciences (disciplines dans lesquelles les besoins se font sentir depuis déjà plusieurs années) et ce, lors de l'étude de la carte des emplois.

De plus, nous déplorons l'annonce d'une fermeture d'un poste de résident au 1er degré ainsi que la possible suppression d'une classe de CP; les effectifs momentanément en baisse en maternelle peuvent remonter l'année suivante, et l'expérience nous a montré que si l'AEFE pouvait être prompt à fermer des postes, il était plus laborieux de lui en faire ouvrir même lorsque le besoin se faisait urgent. Par ailleurs, le poste dégagé par la fermeture de cette classe pourrait aisément être employé comme soutien dans les autres classes notamment en renfort à l'actuel projet FLESCO et pour l'aide aux élèves à besoins particuliers (DYS etc.). De même, et comme l'AEFE l'a aussi rappelé lors du dernier comité technique, nous nous opposons à l'embauche d'un personnel vacataire en primaire, sans protection sociale, sous-couvert d'un plafond d'emploi insensé et dont le nombre d'heures ne cesse d'augmenter chaque année.

Les représentants SNUipp-FSU, SNES-FSU, UGT, élu-es  
au Conseil d'Établissement du Lycée français de Barcelone,  
avec le soutien de messieurs les conseillers consulaires  
Renaud Le Berre, Stéphane Etcheverry et Philippe Ogonowski  
ainsi que le représentant des parents pour l'ALI